

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-450-A - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE SYNDICALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....25 mai 2006
Heure..... 13 h15
LieuSALON DU PERSONNEL

PRÉSENCES: 135 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE: L'assemblée est ouverte à 13 h 45

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE

Philippe Boudreau propose *Robert Thibault*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 18

Que l'ordre du jour soit le suivant:

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée syndicale spéciale du 26 octobre 2005, ajournée au 26 janvier 2006 et ajournée au 16 mars 2006
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Finances du SPECA
 - a) Bilan financier 2004-2005
 - b) Demandes d'appui aux luttes
 - c) Prévisions budgétaires 2006-2007
7. Conseil exécutif du SPECA
 - a) Bilan de l'exécutif sortant 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
8. Comité des relations du travail
 - a) Bilan des enseignant-es au Comité des relations du travail pour 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
9. Commission des études
 - a) Bilan des enseignant-es à la Commission des études pour 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
10. Comité santé et sécurité
 - a) Bilan des enseignant-es au Comité santé et sécurité pour 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
11. Comité de perfectionnement
 - a) Bilan des enseignant-es au Comité de perfectionnement pour 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
 - c) Nomination des enseignant-es pour 2006-2007

12. CAPTIC
 - a) Bilan des enseignant-es au CAPTIC pour 2005-2006
 - b) Décisions à prendre
13. Élections
 - 13.1 Présidence des élections pour 2006-2007 (1 poste à combler)
 - 13.2 Élection des vérificateurs pour 2005-2006 (2 postes à combler)
 - 13.3 Conseil exécutif pour 2006-2007 (9 postes à combler)
 - 13.4 Comité des relations du travail pour 2006-2007 (2 postes à combler)
 - 13.5 Commission des études
 - Famille *Arts et lettres* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)
 - Famille *Communications graphiques* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)
 - Famille *Sciences de la nature* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)
 - Famille *Sciences humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat 2005-2008) (vacance)
 - Famille *Techniques humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)
 - Famille *Techniques physiques* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)
 - Toute provenance* : 2 représentant-es (mandats de 1 an : 2006-2007)
 - 13.6 Comité santé et sécurité pour 2006-2007 (3 postes à combler)
14. Application de l'article 5-4.00 de la convention collective (informations à fournir au Bureau de placement)
15. Politique contre le harcèlement psychologique et la violence au travail
16. Fonctionnement de la Commission des études et révision de l'approche CAPTIC
 - a) Bilan de la situation
 - b) Décisions à prendre
17. Politique sur l'environnement
18. Hommage à nos retraité-es de l'année
19. Varia

Proposée par Alain Forget
Appuyée par Stéphane Gill
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SYNDICALE SPÉCIALE DU 26 OCTOBRE 2005, AJOURNÉE AU 26 JANVIER 2006 ET AJOURNÉE AU 16 MARS 2006
Recommandation 19

Que le procès-verbal de l'assemblée syndicale spéciale du 26 octobre 2005, ajournée au 26 janvier 2006 et ajournée au 16 mars 2006 soit adopté tel que rédigé.

Proposée par Jean-François Dorval
Appuyée par Marcel Elbaz
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES
Recommandation 20

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les nouveaux membres ayant adhéré au SPECA depuis le 26 octobre 2005 et dont les noms suivent : *Philippe Fecteau* (mathématiques), *Éric Lavallée* (médecine nucléaire) et *Daniel Prince* (sciences sociales).

Proposée par Paule Mauffette
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

5. INFORMATIONS

Annette Gélinas fait le point sur l'agenda très chargé des membres de l'exécutif pour les jours à venir. Elle informe également l'assemblée que la Commission des relations du travail a rendu sa décision sur la double pénalité pour les journées de grève du printemps 2005, journées dont les salaires furent coupés malgré que ces journées furent reprises suite au réajustement du calendrier scolaire pour respecter la norme du 82 jours : la

demande est rejetée. La FNEEQ a référé cette décision aux Services juridiques de la CSN qui étudient actuellement la possibilité d'en appeler devant les tribunaux supérieurs.

Yves Coutu informe l'assemblée que des surplus sont constatés dans les assurances «invalidé longue durée» et «vie». Des congés de primes sont acceptés par les Parties pour les périodes de vacances des prochaines années.

6. FINANCES DU SPECA

a) Bilan financier 2004-2005

Yves Coutu présente l'état des revenus et dépenses du SPECA pour la période du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005 de même que le rapport des vérificateurs.

Recommandation 21

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'État des revenus et dépenses du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2005, le bilan financier du SPECA au 31 août 2005 et le rapport des vérificateurs présentés dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Guy Racine
Appuyée par Yvon Sirois
Adoptée à l'unanimité

b) Demandes d'appui aux luttes

Recommandation 22

Que l'exécutif soit autorisé à dépasser le montant maximal mensuel par lutte durant l'été pour le solde de la cote P-8 du budget 2005-2006 dans la mesure où la nature des luttes appuyées lui semblera le justifier.

Proposée par Jean-François Dorval
Appuyée par André Vincent
Adoptée à l'unanimité

c) Prévisions budgétaires 2006-2007

Yves Coutu expose les prévisions budgétaires du SPECA pour 2006-2007.

Recommandation 23

1. Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les prévisions budgétaires du SPECA pour 2006-2007 telles que présentées dans le document «Prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007».
2. Que l'assemblée syndicale du SPECA mandate l'exécutif pour revoir le financement des activités sociales vu le déficit actuel du SPECA et qu'il en fasse rapport.

Proposée par Yvon Sirois
Appuyée par Guy Racine
Adoptée à l'unanimité

7. CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA

a) Bilan de l'exécutif sortant 2005-2006

Annette Gélinas présente le bilan des membres du Conseil exécutif pour 2005-2006.

b) Décisions à prendre

Recommandation 24

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan du Conseil exécutif du SPECA pour 2005-2006 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Robert St-Amour

Appuyée par Claude Lebeuf
Adoptée à l'unanimité

8. COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

a) Bilan des enseignant-es au Comité des relations du travail pour 2005-2006

Annette Gélinas présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité des relations du travail pour 2005-2006.

b) Décisions à prendre

Recommandation 25

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2005-2006 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Jean-François Dorval
Appuyée par Linda Delisle
Adoptée à l'unanimité

9. COMMISSION DES ÉTUDES

a) Bilan des enseignant-es à la Commission des études pour 2005-2006

Michel Desmarais présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants à la Commission des études pour 2005-2006.

b) Décisions à prendre

Recommandation 26

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2005-2006 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Colette Sigouin
Appuyée par Claude Lebeuf
Adoptée à l'unanimité

10. COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

a) Bilan des enseignant-es au Comité santé et sécurité au travail pour 2005-2006

Yves Coutu présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité santé et sécurité au travail pour 2005-2006.

b) Décisions à prendre

Recommandation 27

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé et sécurité au travail pour 2005-2006 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Sylvain Beausoleil
Appuyée par Christian Contant
Adoptée à l'unanimité

11. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

a) Bilan des enseignant-es au comité de perfectionnement pour 2005-2006

Diane Labarre présente le bilan des enseignantes et des enseignants au Comité de perfectionnement pour 2005-2006.

b) Décisions à prendre

Recommandation 28

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2005-2006 tel que présenté dans le document «Bilans syndicaux 2005-2006».

Proposée par Sylvain Beausoleil

Appuyée par Yvon Sirois

Adoptée à l'unanimité

c) Nomination des membres pour 2006-2007

Recommandation 29

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignantes et enseignants membres du comité de perfectionnement pour 2006-2007 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée syndicale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Linda Delisle

Appuyée par Robert St-Amour

Adoptée à l'unanimité

12. CAPTIC

a) Bilan des enseignant-es au CAPTIC pour 2005-2006

Stéphane Gill fait le bilan verbal des enseignantes et des enseignants au Comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications pour 2005-2006.

Recommandation 30

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan verbal des enseignantes et enseignants au Comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications pour 2005-2006.

Proposée par Guy Racine

Appuyée par Julie Robert

Adoptée à l'unanimité

Motion de félicitations

Paule Mauffette, appuyée par tous les membres de l'assemblée, propose qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres de l'exécutif du SPECA et aux membres de tous les comités pour le travail accompli et le dévouement témoigné au cours de l'année scolaire 2005-2006.

Adoptée à l'unanimité

13. ÉLECTIONS

13.1 Présidence des élections 2006-2007 (1 poste à combler)

Annette Gélinas propose *Paule Mauffette*. Elle accepte et est élue par acclamation.

13.2 Élection des vérificateurs pour 2005-2006 (2 postes à combler)

Robert St-Amour propose *André Martineau*. André Martineau propose *Waguïh Laoun*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

13.3 Conseil exécutif pour 2006-2007 (9 postes à combler)

Paule Mauffette, présidente des élections, annonce à l'assemblée que toutes les candidatures ont été reçues dans les délais prévus, que les candidates et les candidats de même que les personnes qui les ont proposés ou secondés sont tous des membres en règle du SPECA et que tous les postes sont comblés par acclamation.

Présidence:

Annette Gélinas

Proposée par Alain Forget

Secondée par Marianne Sauthier
Secondée par Stéphane Gill
SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

Vice-présidence

André Vincent

Proposé par Guy Gingras
Secondé par Yvon Sirois
Secondé par Claude Lebeuf
SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

Secrétariat

Michel Desmarais

Proposé par Colette Sigouin
Secondé par Alain Forget
Secondé par Paul Séguin
SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

Trésorerie

Yves Coutu

Proposé par Mohamed Bendelloul
Secondé par Claudette Chapleau
Secondé par Guy Berland
SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

Postes de directrices et de directeurs (5 postes à combler)

Candidat

Mohand Atroun

Proposé par Mohamed Bendelloul
Secondé par Claudette Chapleau
Secondé par Guy Berland

Candidat

Philippe Boudreau

Proposé par Annette Gélinas
Secondé par André Vincent
Secondé par Yves Coutu

Candidat

Stéphane Gill

Proposé par Djoudi Kellaf
Secondé par Claudette Chapleau
Secondé par Guy Berland

Candidate

Diane Labarre

Proposée par Stéphane Gill
Secondée par Robert Thibault
Secondée par Dominique Lussier

Candidate

Dominique Lussier

Proposée par Annette Gélinas
Secondée par Mohand Atroun
Secondée par Yves Coutu

AUCUNE AUTRE CANDIDATURE REÇUE, TOUS LES CANDIDATS SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION.

13.4 Comité des relations du travail pour 2006-2007 (2 postes à combler)

Philippe Boudreau propose **Robert Thibault** comme délégué régulier et Raymond Legault propose **Stéphane Gill** comme délégué substitut. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

13.5 Commission des études

Michel Desmarais rappelle la composition de la Commission des études et indique les postes à combler :

Famille *Arts et lettres* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)

Famille *Communications graphiques* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)

Famille *Sciences de la nature* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)

Famille *Sciences humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat 2005-2008) (vacance)

Famille *Techniques humaines et administratives* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)

Famille *Techniques physiques* : 1 représentant-e (mandat 2006-2009)

Toute provenance : 2 représentant-es (mandats de 1 an : 2006-2007)

Famille *Arts et lettres* : (mandat 2006-2009) – Linda Delisle propose **Alain Forget**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille «Communications graphiques» (mandat 2006-2009) – André Vincent propose **Michel Desmarais**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille «Sciences de la nature» (mandat 2006-2009) – Robert St-Amour propose **André Martineau**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille «Sciences humaines et administratives» (mandat 2005-2008) – Louise Forget propose **Jean Karam**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille «Techniques humaines et administratives» (mandat 2006-2009) – Waguih Laoun propose **Louis-Philippe Lépine**. Il accepte et est élu par acclamation.

Famille «Techniques physiques» (mandat 2006-2009) – Philippe Boudreau propose **Alain Bernier**. Il accepte et est élu par acclamation.

Toute provenance (2 postes à combler pour 2006-2007)

Jean-François Dubuc propose **Philippe Boudreau** et Annette Gélinas propose **André Vincent**. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

13.6 Comité santé et sécurité pour 2006-2007

Annette Gélinas propose **Chantal Asselin**, Yves Coutu propose **Hélène Forest** et Annette Gélinas propose **Yves Coutu**. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

14. APPLICATION DE L'ARTICLE 5-4.00 DE LA CONVENTION COLLECTIVE (INFORMATIONS À FOURNIR AU BUREAU DE PLACEMENT)

Annette Gélinas présente ce dossier, expliquant à l'assemblée les retombées sur notre sécurité d'emploi de l'analyse de la notion de «charge annuelle de remplacement» que fait le Service des relations du travail du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle explique également en quoi la vision syndicale diffère de celle du Ministère et présente le point de vue de l'exécutif sur la stratégie à adopter en pareille circonstance à partir du texte de la proposition que celui-ci soumet pour discussion à l'assemblée.

Recommandation 30

Attendu les mesures de contrôle accru du Bureau de placement concernant l'ouverture de postes et de charges annuelles de remplacement par les Collèges;

attendu le caractère rétroactif de ces mesures de contrôle qui s'appliquent maintenant pour les charges qui auraient dû être ouvertes au réseau depuis 2003-2004 selon le Bureau de placement;

attendu qu'aucune définition réelle d'une charge annuelle de remplacement ne se retrouve dans la convention collective 2000-2002 ni dans le décret du 15 décembre dernier;

attendu l'interprétation abusive de cette convention collective 2000-2002 et du décret qui lui fait suite de la part de M. Jean Leclerc (Directeur des relations de travail-personnel enseignant, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport), interprétation qui nous semble vouloir être décrétée plutôt que négociée;

attendu les lettres d'entente locales concernant l'utilisation de ressources de la masse salariale des enseignants pour la création de charges à temps complet à la formation continue et l'octroi par le Collège de ressources additionnelles pour l'aide à la réussite;

attendu l'ouverture faite à la FNEEQ pour négocier certains éléments de cette nouvelle approche du Service des relations de travail du Ministère, négociations dont la première rencontre devrait avoir lieu après le 8 juin 2006;

IL EST PROPOSÉ :

Que l'assemblée syndicale dénonce vigoureusement l'interprétation de M. Jean Leclerc dans son texte daté du 18 mai 2006 et mandate l'exécutif du SPECA pour informer la FNEEQ et le Collège de cette position;

que l'assemblée syndicale mandate ses représentants au regroupement cégep pour demander à ce dernier de se joindre à cette dénonciation;

que l'assemblée syndicale mandate ses représentants au regroupement cégep pour réclamer que la négociation qui pourrait s'entreprendre après le 8 juin 2006 permette la souplesse nécessaire à l'application de nos lettres d'entente locales;

que l'assemblée syndicale mandate ses représentants au CRT pour tenter de retarder au maximum l'ouverture des charges annuelles de remplacement pour permettre de meilleures garanties quant aux engagements du Ministère d'assumer les coûts éventuels des mesures réclamées par le Bureau de placement;

que l'assemblée syndicale mandate ses représentants au CRT pour exercer la plus grande prudence dans cette opération afin de préserver l'esprit de nos lettres d'entente sur la sécurité d'emploi tout en minimisant les risques de pénalités qui affecteraient la masse salariale des enseignants dans le futur.

Proposée par Jean-François Dorval

Appuyée par Linda Delisle

Adoptée à l'unanimité

15. POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Yves Coutu fait la présentation de ce point et répond aux questions de l'assemblée.

Recommandation 31

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte le projet de politique contre le harcèlement psychologique et la violence au travail présenté dans le document «PROJET DE POLITIQUE RELATIVE AU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DE VIOLENCE AU TRAVAIL – PO-18 (version 1.0 du 24 mai 2006)» et mandate l'exécutif pour accepter, si nécessaire, de légers ajustements d'écriture qui permettraient d'harmoniser ce texte avec les amendements qui pourraient provenir des autres syndicats locaux.

Proposée par Alain Forget

Appuyée par Alain Martineau

Adoptée à l'unanimité

16. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES ET RÉVISION DE L'APPROCHE CAPTIC

a) **Bilan de la situation**

Annette Gélinas présente le contexte général ayant conduit aux négociations sur ces dossiers et les grands enjeux de celle-ci. Puis Michel Desmarais présente la lettre d'entente sur la session d'accueil et d'intégration, volet orientations/exploration et André Vincent explique les divers aspects du dossier APTIC.

b) **Décisions à prendre**

Recommandation 32

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte, comme formant un tout indissociable, le projet de lettre d'entente concernant la session d'accueil et d'intégration, volet orientation/exploration présenté dans le document «DOSSIER CAPTIC – CÉ/SESSION D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION – 2006-05-25-AS-3.5» et le «PROJET D'ENTENTE RELATIVE À LA CRÉATION D'UN COMITÉ DE LA CÉ SUR LES APTIC» apparaissant au même document.

Proposée par Colette Sigouin

Appuyée par Louise Forget

Adoptée à l'unanimité

17. **POLITIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT**

Yves Coutu présente le projet de politique relative à la protection de l'environnement.

Recommandation 33

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte le projet de politique sur l'environnement apparaissant au document «PROJET DE POLITIQUE RELATIVE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – COLLÈGE AHUNTSIC» – 2006-05-25-AS-3.1) et mandate l'exécutif pour accepter, si nécessaire, de légers ajustements d'écriture qui permettraient d'harmoniser ce texte avec les amendements qui pourraient provenir des autres syndicats locaux.

Proposée par Louise Forget

Appuyée par Jean-François Dorval

Adoptée à l'unanimité

18. **HOMMAGE À NOS RETRAITÉ-ES DE L'ANNÉE**

L'assemblée rend hommage aux 21 enseignantes et aux enseignants qui ont pris leur retraite cette année. Il s'agit des personnes suivantes : Botros Attallah, Guy Ayotte, Alain Bertrand, Louise Boursier, Michèle Brunet, Roselyne Cardinal, Claude Dufour, Henri Fretier, Marie-Françoise Gautrin, Christiane Gosselin, Richard Groulx, Georges Hurtubise, Nicole Jetté, Nicole Lambert-Pepin, Marilyse Lapierre, Claudette Lasserre, Melvyn Mallet, François Paquet, Éline Pauzé, Mario Riggio et Jacques Schimdt.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17 h 10.

Adopté le : _____

présidente

secrétaire